

## COMMISSION STRUCTURATION DÉPARTEMENT MÉDICAL

### PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE POINTS IMPORTANTS

Rédigé par :

Dr FABRE – Dr WOELFING

Mis à jour le : 23/10/2016

- **Indice visible / ARBITRE** ➔ Sortie temporaire 15 mn  
(Remplacement non décompté)
- **Sortie temporaire 15 mn / SOIGNEUR ou Entraineur ET DÉLÉGUÉ**
  - ➔ 5 Questions de Maddock
  - ➔ Recherche de signes objectifs
- **1 erreur au questionnaire / SOIGNEUR ou Entraineur ET DÉLÉGUÉ**
  - ➔ Pas de retour au jeu sans avis médical (Cas le plus fréquent)
- **1 signe objectif = commotion** ➔ Pas de retour au jeu
- **1 signe de gravité** ➔ avis médical obligatoire
- **1 signe de gravité sans avis médical** ➔ hospitalisation obligatoire
- Déclaration obligatoire à la commission disciplinaire
- Le joueur victime d'une commotion doit partir avec les consignes de surveillance

**TOUT JOUEUR AYANT PRÉSENTÉ UNE COMMOTION CÉRÉBRALE EST UN TRAUMATISÉ DU RACHIS JUSQU'À PREUVE DU CONTRAIRE**

Ne pas relever le joueur sans précaution en cas de :

- ❖ Douleur cervicale ou dorsale
- ❖ Déficit neurologique (faiblesse, picotements ou sensations de brûlures d'un membre)

**TOUT JOUEUR AYANT SUBI UNE COMMOTION CÉRÉBRALE, définie selon le protocole,  
N'EST PAS EN CAPACITÉ DE DÉCIDER SON RETOUR AU JEU**

Il ne peut reprendre le match que sur AVIS MEDICAL.

Les acteurs de terrain (arbitre, délégué, soigneur, kinésithérapeute) sont tous responsables et peuvent être poursuivis pour non assistance à personne en danger s'ils autorisent le joueur à reprendre le jeu.

#### DÉPARTEMENT MÉDICAL

Responsable, Bureau exécutif : Dr Xavier FABRE x.fabre@ffr13.fr 06 87 81 92 42  
Adjoint : Dr Audrey WOELFING a.woelfing@ffr13.fr 06 61 92 65 48

